

bien inspirer à son cœur si zélé pour le bien quelque généreuse décision dans cette affaire !...” La sœur d’applaudir à cette heureuse pensée : on convient que, sans tarder, elle sera mise à exécution.

Le lendemain, 28 février, dès le matin, M. Jules se rendait à Notre-Dame des-Victoires pour s’y ménager, dans ce sanctuaire béni de Marie, une bénédiction plus spéciale du glorieux époux de la sainte Mère de Dieu. Il était neuf heures : les associés étaient réunis ; ils priaient en commun pour tous les besoins de l’Archiconfrérie.

M. Jules mêla une fervente prière à celles qui s’élevaient de tant de cœurs dévoués, puis vint s’agenouiller au pied de l’autel de saint Joseph. Là, il conjura le grand saint de prendre en main la cause dont il avait promis lui-même d’être le protecteur, et de signaler les premières heures du mois de mars par une faveur exceptionnelle.

Sa prière achevée, M. Jules se dirige vers le domicile de son ami. En quelques mots il lui expose le sujet de sa visite : le malheur de la pauvre famille, son désir de la soulager, son impuissance, l’espoir qu’il avait conçu, et il termine en mettant sous les yeux de M. Adolphe les pièces justificatives : la lettre des époux\*\*\* et celle du curé.

M. Adolphe avait écouté le récit avec attention. La lecture des deux lettres le rendit tout pensif. “ C’est une grave affaire ! ” dit-il à son ami. Puis, après quelques moments de réflexion (pendant ce temps, M. Jules suppliait saint Joseph et Notre-Dame-des-Victoires d’achever leur œuvre), il ajouta : “ Il faut se hâter de secourir ces pauvres gens ! il n’y a pas de temps à perdre... ” En disant ces derniers mots, M. Adolphe allait à son secrétaire et en rapportait cinq billets de 100 francs, qu’il remettait à son ami : Voilà pour vos protégés, lui dit-il ; je m’en arrangerai, moi, avec saint Joseph. ”

Une demi-heure après, M. Jules était de retour à la maison de charité. “ Venez-vous me dire, lui dit en souriant la sœur, que vous vous occuperez de ma pauvre famille ? ” Elle croyait que M. Jules avait oublié sa promesse et revenait pour quelque autre œuvre de bienfaisance. “ Oui certes, ma sœur répliqua-t-il, je viens vous dire que tout est réglé. Tenez, voici 500 francs que vous remettrez de la part de saint Joseph. ”

La joie de la religieuse ne le céda qu’à celle de la jeune fille et à celle de ses pauvres parents.

Le lendemain de grand matin, M. Jules était à Notre-Dame-des-Victoires. Après avoir entendu une messe d’action de grâces il se plaisait à nous raconter le joli trait dont il venait d’être le témoin et acteur.